Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 029-212902290-20260428-D21_2026-DE

Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 15

Présents : 14
Procuration : 1
Suffrages exprimés : 15
Abstention : 0

Date de la convocation : 24.04.2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE QUÉMÉNÉVEN

Séance du 28 avril 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le vingt-huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Ronan LE MENN, Maire.

Présents : LE MENN Ronan, BLEUZEN Guénaëlle, Ronan LE PALUD, Sandra NUNEZ, Vincent SALIOU, Chantal PENNARUN, Christophe PENANEACH, Sophie SALIOU, Denis LE GUILLOU, Sandrine HELOU, Benoît CORNEC, Jean-Luc PETILLON, Pauline HENAFF, Julien CARPENTIER
Excusés : Aude LE CORRE a donné pouvoir à Vincent SALIOU
Absent :
Madame Pauline HENAFF a été nommée secrétaire.

D_21_2026

Budget annexe de lotissement Les Terrasses du Steïr – Budget primitif 2026

Il est proposé d'inscrire en dépenses réelles dans ce budget 10 000 € de frais d'études et aucuns travaux pour l'année 2026.

A ces 10 000 € s'ajoutent dans le budget des opérations d'ordre : reports de résultats antérieurs et opérations de stock.

Le projet de budget primitif 2026 pour le budget annexe de lotissement Les terrasses du Steïr ayant été présenté au conseil municipal ;

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'adopter le projet de budget primitif 2026 équilibré en dépenses et en recettes pour les montants suivants :

Section de fonctionnement	Section d'investissement
199 930.01 €	229 860.02 €

***

Fait et délibéré, à Quéménéven,
Les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Maire, Ronan LE MENN

Mairie de QUÉMÉNÉVEN 29 (Finistère)